



Absence de reponse du ministere de la santé

Par **bandanas**, le **19/03/2008** à **19:52**

Bonjour
je suis médecin français a diplôme étranger le ministère de la sante a refusé mon inscription au concours d'équivalence de diplôme entant que français et j'ai été obligé de le passer entant qu'étranger.
J'ai déposé un recours auprès du tribunal administratif de paris en octobre 2007 depuis pas de réponse du ministère
Que dois-je faire ? On m'a parlé de mettre en demeure le ministère de la sante pour l'obliger a répondre ?
Merci